

# ÉNERGIES RENOUVELABLES



Considérées comme un enjeu économique majeur, les énergies renouvelables (ENR) constituent une réponse sérieuse aux défis de notre planète : changements climatiques, épuisement des réserves énergétiques mondiales...

La France s'est fixé comme objectif une consommation d'énergie renouvelable de 23% à l'horizon 2020\* (loi n° 2009-967 du 3 août 2009).

Une formidable aventure a déjà commencé : que ce soit dans le domaine de l'énergie solaire (solaire thermique, photovoltaïque), de l'éolien, de l'hydraulique, de la géothermie ou de la biomasse, tous les acteurs économiques sont concernés : bureaux d'études, investisseurs, fabricants, installateurs, gestionnaires des réseaux électriques, architectes, collectivités locales, exploitants forestiers et agricoles.

Dans le souci d'accompagner ses clients, Marsh a développé des solutions pour transférer aux marchés de l'assurance les risques de développement et d'exploitation. Ce document donne un aperçu de ce que nos équipes ont mis au point pour répondre aux besoins de nos clients.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

(\* en 2010, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale totale d'énergie en France s'élevait à 12,9 %.

## Vos enjeux : anticiper, appréhender et traiter ces nouveaux risques liés aux ENR.

<b>Technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capter, transformer, utiliser les ENR</li> <li>• Transporter dans le temps et l'espace les ENR</li> <li>• Allier la satisfaction de l'équilibre offre-demande à l'exploitation sécurisée du réseau électrique</li> <li>• Mieux comprendre les phénomènes météorologiques pour être à même de suivre et modéliser les événements climatiques</li> </ul>
<b>Économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter les contraintes des marchés, les attentes et les choix des investisseurs financiers</li> <li>• Redéfinir et réorganiser les filières industrielles, rapprocher les agents industriels</li> <li>• Adapter l'offre aux indicateurs de marché (bourse Carbone)</li> <li>• Calculer les coûts réels et être à même de comparer ceux de chaque solution énergétique</li> </ul>
<b>Social</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticiper et aider les changements d'habitudes et de comportements des consommateurs</li> </ul>
<b>Réglementaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'adapter aux évolutions souhaitées par le législateur</li> <li>• Participer activement aux évolutions réglementaires</li> <li>• Contribuer à satisfaire les engagements internationaux</li> </ul>
<b>Sociétal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter l'environnement</li> <li>• Préserver les ressources naturelles</li> <li>• Prévoir les besoins des générations futures</li> </ul>

## Notre approche : vous accompagner dans la définition d'une politique globale de gestion des risques.

<b>Audit et conseil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification, analyse et quantification des risques</li> <li>• Conception du schéma de transfert des risques</li> <li>• Compréhension de l'environnement légal et réglementaire</li> </ul>
<b>Solutions et assurance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des besoins en assurance et des garanties</li> <li>• Recherche des meilleures solutions pour une couverture adaptée aux ENR</li> <li>• Placement des risques auprès des différents marchés de l'assurance et de la réassurance</li> </ul>
<b>Services</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de sinistres par une équipe dédiée spécialisée dans les risques liés aux ENR</li> <li>• Outils de reporting et de gestion</li> </ul>

## CONCRÈTEMENT



### Couverture de bout en bout

*Un client de Marsh investit dans un portefeuille de parcs éoliens à différents stades de leur évolution : parcs faisant l'objet d'une étude d'implantation, en cours de construction, en exploitation.*

*Soucieux de sécuriser la couverture de ses risques et de simplifier la gestion de ses parcs, ce client confie à Marsh l'analyse de son portefeuille afin de lui proposer une solution simple et durable.*

→ **Marsh, fort de son expérience, a élaboré ainsi un programme incluant tous les volets de couvertures recherchées : garanties de dommages, de pertes d'exploitation et de responsabilité civile, tant en phase de construction qu'en phase d'exploitation. Après sélection des assureurs et rédaction de la police, Marsh propose un comparatif entre les différentes offres au client, lui permettant de budgéter ses coûts d'assurance dès la conception d'un projet, puis d'intégrer et suivre ses parcs à tout instant.**



### Risques environnementaux

*Un client professionnel du secteur de l'énergie souhaite couvrir contre les risques environnementaux l'ensemble de ses moyens de production hydroélectriques, thermiques, éoliens et solaires, au fur et à mesure de leur mise en exploitation.*

→ **Marsh met en place un programme qui prévoit des garanties étendues et une tarification proportionnelle à la puissance et à la nature de chaque installation. Les moyens de production existant et à venir sont désormais couverts automatiquement et simplement.**



### Le cas d'un fabricant de panneaux photovoltaïques

*Une entreprise étrangère, qui fabrique et pose des panneaux photovoltaïques en toiture pour le compte de ses clients, souhaite s'installer en France.*

→ **Marsh l'accompagne dans l'identification et l'analyse de ses risques, procède à des recommandations dans le processus de certification (CSTB et QUALIBAT) pour le montage du dossier technique et met en place un programme d'assurance approprié (dommages en cours de travaux, bris de machines, RC décennale, pertes d'exploitation ou de recettes), tout en respectant les obligations d'assurances françaises. Ces assurances s'inscrivent dans un programme international lui permettant de s'implanter durablement en France.**

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes.

MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée.

Capital 5.807.566,00 Euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr.

N° TVA intra-communautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances.

Direction Communication et Marketing 1312. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2013.

## LES ATOUTS MARSH

Une équipe d'experts réactifs et disponibles spécialisés dans le secteur des énergies renouvelables.

Une veille active à l'affût des nouvelles solutions pour votre secteur.

Une base importante de références des principaux acteurs de ce secteur.

Un réseau international intégré qui permet d'appréhender parfaitement les réglementations locales (taxes, fiscalité, environnement...).

Pour plus d'information, un numéro unique :

**01 41 34 56 56**

Marsh est présent à :

**Paris La Défense**  
**Aix-en-Provence**  
**Bordeaux**  
**Lille**  
**Lyon**  
**Orange**  
**Toulouse**

[www.marsh.fr](http://www.marsh.fr)